

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X

# BULLETIN DU PRIEURÉ SAINT-JEAN

2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE



## LA PETITE VOIX

Chapelles Sainte-Honorine et Saint-Mathias



NOVEMBRE - DECEMBRE 2014 N° 144

## La crémation

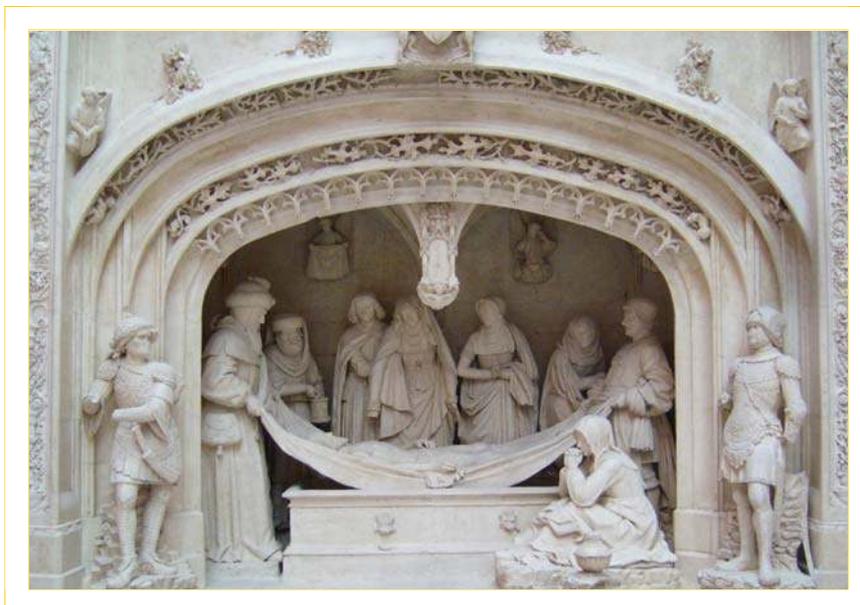
En ce mois de novembre qui s'achève, revenons sur une question importante, celle du culte des morts. Au début du mois, beaucoup d'entre nous sommes allés nous recueillir auprès de nos tombes de famille et avons prié pour les âmes de nos chers défunts.

Les hommes ont toujours entouré les corps de leurs morts de respect et de piété. Deux pratiques existent, celle que l'Eglise a toujours enseignée, de l'inhumation qui confie à la terre les corps des morts, et celle qui livre au feu les corps des défunts.

Les anciennes civilisations comme celles des Hébreux ou des Egyptiens ont toujours pratiqué l'inhumation. Cette pratique était commune à beaucoup d'entre elles. Ce n'est qu'en période de décadence, au moment où le sens moral s'affaiblissait que les Romains ont adopté la crémation. Le premier à l'avoir introduit, Sylla, à la fin de la République, est connu dans l'histoire comme un homme sceptique et corrompu.

« Historiquement parlant, ces origines de l'incinération ne sont guère faites pour la rendre recom-

mandable, c'est tout simplement un retour au paganisme dans ce qu'il avait de moins moral et de moins élevé, au paganisme matérialiste. » Malheureusement, cette coutume de la crémation avait envahi l'Empire Romain, et l'inhumation avait quasiment disparu à Rome au premier siècle, à l'arrivée des Apôtres.



Or, dès son origine, l'Eglise impose à ses fidèles le rite de l'inhumation. Ainsi, le corps de Saint Pierre est enseveli sur la colline du Vatican. Des cimetières naissent hors des murs de Rome malgré les difficultés que cela représentait. Les catacombes romaines en témoignent. Dès les premières années, tous les peuples, tous les

chrétiens à travers l'Empire adoptent unanimement le rite de l'inhumation. Seule une ordonnance disciplinaire émanée des Apôtres imposant aux premiers chrétiens l'inhumation et l'inhumation seule peut rendre compte de cette pratique exclusive de l'Eglise primitive. Or, cette règle d'origine apostolique est une tradition universelle qui remonte aux Apôtres eux-mêmes et qui parviendra jusqu'à nous sans varier.

La discipline chrétienne ne variera pas. Plus tard, au moment où l'Empire Romain se voit envahi par les barbares, l'Eglise a toujours continué de pratiquer l'inhumation et elle l'imposa à ces peuples barbares qui se convertirent dans la suite des temps.

En effet, l'arrivée des barbares, qui, sans cesse en déplacement, brûlaient pour la plupart leurs morts, aurait pu ressusciter l'usage de la crémation en Occident. Mais, à mesure qu'ils se fixèrent, ils adoptèrent la pratique de la sépulture, ainsi qu'en témoignent les nombreux tumuli datant des VI<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> siècles.

L'usage de l'inhumation a donc été conservé sans interruption, et universellement dans l'Eglise.

Déjà dans l'Ancien Testament, les hébreux ont montré un grand respect pour les morts. Tobie est loué par l'Ange Raphaël, car il ensevelissait la nuit les corps de ses compatriotes morts : « Lorsque vous priez avec larmes, et que vous ensevelissiez les morts, que vous quittiez votre repas, et que vous cachiez les morts dans votre maison durant le jour pour les ensevelir pendant la nuit, j'ai présenté votre prière au Seigneur. » (*Tobie XII*) Admirez le soin des Maccabées d'ensevelir avec respect les corps des soldats morts au combat. Les exemples abondent. David lui-même loue ceux qui ont enseveli les corps de Saül et de son fils Jonathan.

En premier lieu, l'inhumation est le rite qui respecte le mieux ce corps autrefois animé par l'âme chrétienne en protégeant son intégrité. Ce corps avait été autrefois celui d'un homme, animé d'une âme humaine. Il a participé pleinement à l'activité humaine de ce défunt ; et était associé à l'âme pour conquérir le Ciel. Il a souffert avec elle ; il lui était joint pour former un homme. Il n'est pas un simple manteau qu'elle a abandonné. Et, nous croyons qu'il participera plus tard au sort éternel heureux ou malheureux de l'âme.

Saint Augustin écrit dans un de ses Traités où il loue les soins apportés aux corps des défunts : « Le corps ne nous a pas été donné comme un ornement ou un aide extérieur, il appartient à la nature même de l'homme. De là vient qu'une piété attentive s'est empressée de rendre aux anciens justes les soins funèbres, de célébrer leurs obsèques, et de pourvoir à leur sépulture ; et tandis qu'ils vivaient, ils ont eux-mêmes prescrit à leurs enfants d'ensevelir leurs corps et parfois aussi de les transporter d'un lieu en un autre. (*Gen. XXIII, XXV, 9, 10, et XLVII, 30*) C'est en ensevelissant les morts que Tobie a mérité les faveurs de Dieu : c'est à ce titre qu'il est loué, et un ange même en rend témoignage. (*Tob. II, 9, et XII, 12.*) Le Seigneur lui-même, qui devait pourtant ressusciter le troisième jour, publie et recommande de publier la bonne œuvre de cette fem-

*me pieuse qui avait répandu une huile parfumée sur ses membres, et parce qu'elle l'avait fait en vue de sa sépulture. (Matt. XXVI, 7-13) L'Evangile mentionne encore avec éloge ceux qui prirent soin de recueillir son corps sur la croix, de le couvrir avec un soin pieux et de l'ensevelir avec honneur. (Joan. XIX, 38) »*

C'est pourquoi l'Eglise le confie à la terre. « Ensevelir les morts » n'est-elle pas une des œuvres de miséricorde corporelle ? L'Eglise bénit la terre qui le recevra ; elle devient terre chrétienne pour garder le corps d'un chrétien. L'Eglise, même dans sa liturgie, entoure le corps d'honneur et d'hommage. Elle le bénit, elle l'encense publiquement lors de la cérémonie des funérailles. L'absoute rappelle ce respect que nous devons pour les corps des défunts. L'Eglise l'accompagne jusqu'à sa dernière demeure au cimetière.

Dieu Lui-même montre le respect dont Il entoure les corps des saints en permettant par un miracle insigne que leur corps puisse se conserver et ne connaisse pas la corruption.

La crémation est, au contraire, un acte de violence fait au corps qui est réduit en quelques instants en un peu de cendres. Tous ceux qui ont assisté à ce spectacle ont éprouvé une horreur pour un tel sort infligé au corps. La piété est remplacée par la cruauté. Tertullien raillait autrefois les païens qui brûlaient les corps de leurs défunts : « avec tant d'inhumanité, les honorant ou les insultant par les mêmes flammes. O tendresse qui se fait un jeu de la cruauté ! »

Aujourd'hui, nous écoutons Henri Lavedan qui assista au crématorium de Milan à l'une de ces destructions par le feu : « *Certainement c'est la plus poignante impression d'horreur que j'aie jamais éprouvée, telle que je ne tenterai même pas de vouloir la rendre. Au seul souvenir de ce corps se tordant, de ce bras battant l'air, demandant grâce, de ces doigts crispés et s'enroulant comme des copeaux, de ces jambes noires qui donnaient de grands coups de pieds, ayant pris feu ainsi des torches (un instant je crus l'entendre hurler), il me court des frissons, j'ai la sueur froide au front et rétrospectivement je compatissais au supplice de ce mort inconnu dont j'ai entendu la chair crier, et protester. »*

Quelques jours encore en arrière, ce corps était entouré de soins, d'affection. Aujourd'hui, mort, il est livré au supplice du feu. Il faut qu'il disparaisse du regard des hommes ; tombe dans le néant.

Mgr Freppel n'hésitait pas, du haut de la tribune de la Chambre des Députés, à qualifier d'acte de sauvagerie cette opération : « *qui a pour but de faire disparaître le plus vite et le plus complètement possible la dépouille mortelle de ceux qui nous sont les plus chers, et cela, le jour même des obsèques, au milieu*

*des larmes de toute la famille, c'est là un acte de sauvagerie. » (A la Chambre des députés le 30 mars 1886) La crémation est un acte de barbarie et manifeste pour notre civilisation un net retour en arrière.*

L'inhumation est aussi un acte d'humilité. En confiant à la terre ce corps sans vie, nous savons qu'il sera sujet à la corruption, châtement de nos péchés. L'acceptation de la lente désagrégation de notre corps est un acte d'humble reconnaissance de notre état de pécheurs et participe à cette expiation que nous devons offrir pour réparer nos fautes. La crémation veut, au contraire, contourner cette peine en détruisant le corps par le feu. Elle est un acte de rébellion contre l'ordre de Dieu ; et refuse ainsi avec superbe la peine liée à nos fautes. Elle veut faire disparaître la réalité de la mort et ses tristes conséquences pour nous faire oublier notre condition. Elle veut détourner le sens de la mort et éloigner du regard de l'homme ce qui peut l'amener à de salutaires pensées sur sa destinée. Pensons à Saint Sylvestre, à Saint François Borgia qui se sont convertis et ont pris le chemin de la sainteté à la vue de la corruption du tombeau.

L'inhumation est un acte de Foi, Foi dans la vie éternelle et dans la résurrection finale à la fin des temps. Le corps est laissé en attente dans ce lieu de repos avant l'heure de la résurrection finale. Le cimetière signifie selon l'origine grecque du terme le lieu « où l'on dort. »

*« Vois, dit Saint Jean Chrysostome, comme la mort est constamment appelée sommeil ; c'est ce qui a fait donner le nom de cimetière, c'est-à-dire de dortoir, au lieu où l'on ensevelit les trépassés. Nom utile, nom plein de sagesse. Quand tu y conduis un mort, ne t'affliges pas outre mesure, tu ne le conduis pas au lieu de la mort, mais au lieu du sommeil ; que ce nom adoucisse ta douleur, Comprends donc où tu le conduis : tu le conduis au cimetière. Et quand l'y conduis-tu ? Après la mort du Christ, c'est-à-dire quand le bras de la mort est brisé. »*

Le corps y est déposé dans cette Espérance que donne la Foi chrétienne. Il rappelle qu'après la mort, ce n'est pas le néant. Le lieu où il repose nous rappelle aussi que l'âme qui l'avait autrefois habité existe toujours et a besoin du secours de notre prière. La sépulture chrétienne appelle à la prière et nous remplit de la véritable Espérance.

Le cimetière est le lieu du repos et de la Paix. Il garde avec respect ce corps qui, plus tard, s'associera au sort de l'âme.

La crémation est, au contraire, un acte de refus et de négation du dogme de la résurrection des corps. Non pas, certes, que la Puissance Divine ne puisse pas ressusciter les corps brûlés. La crémation n'est pas un

obstacle à la Puissance Divine ; non pas non plus que ceux qui ont recours à la crémation refusent tous le dogme chrétien de la résurrection. Mais, encore plus aujourd'hui, dans le contexte actuel, la crémation, quoiqu'on en dise, est dans sa force symbolique un acte public de négation de la résurrection des corps. En réduisant à néant par les flammes les corps des défunts, le monde s'oppose au dogme de la résurrection de la Chair et de la Vie éternelle. Il n'est pas étonnant que depuis la Révolution française, cet esprit de révolte a remis au goût du jour l'incinération. Et, en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle, siècle d'impiété, de matérialisme et d'irrégion, les nombreuses associations qui propagent la crémation savent qu'elles détruisent par là un peu plus la civilisation chrétienne et retirent du cœur de l'homme la pensée de la Vie éternelle, lui faisant croire que tout s'arrête à la mort. Nous savons que la franc-maçonnerie n'est pas étrangère à cette propagande impie. Elle en est au contraire l'ardente prosélyte.



La crémation n'est pas innocente. Elle est un acte de confession publique d'irrégion et d'opposition à l'Eglise catholique et à sa doctrine. C'est pourquoi l'Eglise l'a toujours condamnée. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, à plusieurs reprises, l'Eglise s'est prononcée à ce sujet. Le 19 mai 1886, le Saint Office promulgua un décret interdisant la crémation des corps. Il fut complété le 15 décembre de la même année. En 1926, sous le Pontificat du Pape Pie XI, une Instruction du Saint Office du 19 juin réprovoque le recours à la crémation. Elle dénonce cet abus grave et cette coutume barbare, répugnant non seulement à la piété chrétienne mais encore à la piété naturelle. (*Actes de Pie XI Tome III éditions Bonne Presse III, page 305*) L'usage de la crémation est déclaré impie et scandaleux.

Le Droit Canon promulgué par le Pape Benoît XV avait déjà légiféré ainsi au Canon 1203 : « § 1 Les corps des fidèles défunts doivent être ensevelis, leur crémation étant réprovoquée. § 2 Il est interdit d'utiliser pour les cadavres le procédé de la crémation. Toute stipulation en ce sens ne doit pas être exécutée par les ayants cause du défunt. Si elle est insérée dans un contrat, un testament ou un acte quelconque, elle doit être tenue pour non écrite. »

Nous gardons bien évidemment cette ancienne discipline.

Nous ne pouvons donc célébrer les funérailles de ceux qui ont demandé la crémation.

Abbé Vincent Callier

# Comment se battre dans l'Eglise du Christ ?

(sermon donné, le 9 novembre, à Mantes-la-Jolie, en la fête de la Dédicace de l'Archibasilique du Très Saint Sauveur)

Bien chers frères, avec la joie de nous retrouver, nous avons aussi celle de fêter l'anniversaire de la dédicace (de la consécration) de la basilique du Latran à Rome, la basilique du Saint-Sauveur, plus tard dédiée aux saints Jean l'apôtre et Jean le Baptiste, d'où le nom de Saint-Jean-de-Latran que nous lui connaissons aujourd'hui.

Et dans l'année liturgique, nous avons l'occasion de fêter plusieurs dédicaces d'églises, et sans compter celle, éventuelle de l'église paroissiale, il y en a, sauf erreur de ma part, cinq. Mais je laisse cette énigme à votre sagacité : ce sera l'occasion de mettre le nez dans son missel, et de feuilleter avec doigté ce mille-feuille dominical.

Fêter la dédicace d'un temple fait de main d'homme, c'est fêter aussi et surtout même un temple qui n'est point fait de main d'homme, et qui n'est rien d'autre que le corps mystique du Christ qu'on appelle l'Eglise. Fêter la consécration d'une église ; c'est donc honorer le mystère de la sainte Eglise, mystère que chante, avec une fierté non dissimulée, la préface de ce jour.

Et c'est pourquoi, parmi ces cinq fêtes de dédicace qui figurent au calendrier, une se rapporte à celle de l'église cathédrale du diocèse, où siège l'évêque, le pasteur des âmes ; tandis qu'une autre se réfère à l'église cathédrale de l'Eglise toute entière, où siège l'évêque des évêques, le pape. Et c'est d'ailleurs cette dernière que nous fêtons aujourd'hui : la dédicace de Saint-Jean-de-Latran, sur le portail de laquelle on peut y lire l'inscription suivante :



« mère et maîtresse de toutes les Eglises ».

Ces deux fêtes de dédicace viennent souligner ainsi encore une fois ce lien qui lie la consécration d'une église avec le mystère de la sainte Eglise, qui est romaine et hiérarchique.

Il faut le dire en le déplorant ; mais le mystère

de l'Eglise est un des plus méconnus, un des moins médités, sans doute aussi, en conséquence, un des moins bien vécus, en raison de l'individualisme de nos temps modernes ainsi que de l'épreuve que traverse l'Eglise, alors que ce devrait être pourtant une raison de plus de revenir sur cette réalité de la sainte Eglise catholique et romaine.

*« L'Eglise est donc cette maison de Dieu qui ne peut prendre feu. Quand bien même s'échangent à l'intérieur de redoutables coups de feu. »*

L'Eglise, symbolisée par nos édifices matériels est la maison de Dieu. C'est le Christ, Dieu fait homme, qui l'a fondée ; c'est le Christ seul, le Dieu sage, qui toujours la gouverne, à travers la multiplicité de ses vicaires ; c'est le Christ, le Dieu fort, qui lui assure cette pérennité qu'il lui a promise dès le début. L'Eglise est vraiment la maison de Dieu ; elle est le siège de l'inaltérable vérité, comme le chante à l'envi la préface, le siège de cette vérité que le Christ est venu nous révéler, le siège de cette vérité qu'il nous apporte comme la bonne nouvelle de notre rédemption ; et elle est aussi le sanctuaire de l'éternelle charité, le foyer de ce feu que le Christ est venu allumer sur la terre, le foyer de ce feu qui vient réchauffer notre cœur. Ce sont là des paroles fortes, qui nous disent les fondements mêmes de l'Eglise du Christ, sa constitution fondamentale. L'Eglise est donc cette maison de Dieu qui ne peut prendre feu.

Quand bien même s'échangent à l'intérieur de redoutables coups de feu. Car, évidemment, il n'y a pas que des saints dans l'Eglise du Christ, tout comme il n'y a pas que des enfants de chœur dans nos édifices de pierre. L'Eglise est ce champ, en ce temps présent, où le bon grain et l'ivraie croissent côte à côte ; elle est ce champ de bataille, où on se livre à des corps-à-corps, à l'arme blanche, avec l'ennemi qui nous côtoie. Et il ne faut pas se scandaliser d'une situation qui est peut-être difficile et pénible, mais qui reste le lot de toute existence terrestre, et en particulier de celle de l'Eglise, qui, dans toutes ses années de pérégrination, a toujours connu et connaîtra toujours ses ennemis de l'intérieur. Judas est l'un des Douze ; et l'apôtre Paul met au nombre de ses peines l'intrusion des faux frères.

Alors, s'il vous plaît, pas d'idéalisme dans notre conception de l'Eglise. Il n'y a jamais eu d'époque, d'année, de mois, de jour, où l'Eglise a pu, ne serait-ce que quelques instants, se reposer et vivre sans souci. Sans doute les vices, les erreurs et les blessures sont nombreux qui aujourd'hui flétrissent le corps mystique du Christ. Et le dernier brigandage de la doctrine du mariage, de certains prélats réunis en synode, n'est qu'un évènement de plus qui met la bagarre et le chahut à l'intérieur même de la maison de Dieu.

Mais cela est-il capable de faire écrouler la baraque ? Point du tout. Et pourquoi, sinon parce que l'Eglise est le siège de l'immuable vérité. Sans doute le pape, dans son magistère, est là pour mettre la lampe sur le chandelier, pour qu'elle éclaire toute la maison, et que par la lueur qu'elle répand au dehors, elle attire les hommes à l'Eglise du Christ. Mais le pape, s'il a mission de manifester la vérité, n'a point le pouvoir de la révéler, ni même de la changer. Et s'il s'efforce malheureusement de mettre la chandelle sous le boisseau, il brouille sans aucun doute les pistes pour ceux du dehors, comme pour ceux du dedans ; mais il ne peut parvenir à changer ce qui est immuable ; il ne peut ébranler les fondations de la maison de Dieu, qui reste le siège de la vérité qui demeure sans changer, quoi qu'il puisse faire. Le vicaire du Christ est là pour nous manifester la vérité révélée, il est là pour nous conduire au Christ lui-même. Mais si, au lieu de le montrer, il ne fait que l'occulter, serait-ce à dire que le Christ aurait failli dans sa promesse ? En aucun cas. Car le Christ demeure le seul maître à bord de la barque ; et pour qu'on ne l'oublie pas, il permet des vicaires déficients, ou parfois même, plusieurs ensemble, qui font semblant de l'être. Car un trop bon vicaire risquerait de faire oublier le maître des lieux ; et c'est pourquoi de saints papes, il y en a si peu.

*« Alors qu'on retrouve, s'il vous plaît, un peu de dignité, un peu de fierté, un peu de bravoure... »*

Quand nous parlons de l'Eglise, il faut donc voir plus haut, plus profond, plus loin que sa face immédiatement perceptible. Si on voit les choses de façon trop humaine, on risque de voir, comme à la bourse, quand tout dégringole, tous les actionnaires se précipiter pour vendre au plus vite leurs titres, et se retirer dans des valeurs plus sûres. Ou alors, quand la maison brûle, on s'engouffre dans les issues de secours, pour sortir en des endroits plus sûrs. Mais quand il s'agit de la maison de Dieu, dans laquelle on entend des hérésies, on voit des clercs se livrer à des commerces pas

clairs, des prélats se donner à des choses infâmes. Que doit-on faire, sinon que de dire avec le général, « J'y suis, j'y reste ». Puisque la maison ne peut pas prendre feu. Et puisqu'il nous faut, en même temps que de nous débarrasser de ses imposteurs, s'efforcer de manifester la vérité et la charité, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Alors qu'on retrouve, s'il vous plaît, un peu de dignité, un peu de fierté, un peu de bravoure ; et qu'on commence par se dire avec sainte Thérèse d'Avila, heureux et fier d'être fils ou fille de l'Eglise. Qu'on n'ait pas honte de l'Eglise, même si elle est défigurée par des déclarations, des comportements d'hommes d'Eglise, qui sont absolument sans nom. Elle demeure, malgré tout cela, la maison de Dieu ; le siège de l'immuable vérité ; le sanctuaire de l'éternelle charité. Je ne vois pas la Vierge Marie avoir une quelconque répugnance à recevoir sur ses genoux, le corps nu de son fils, recouvert de plaies et de sang séché. Je ne la vois pas non plus frémir devant ces juifs qui n'ont pas dû manquer de lui dire avec sarcasme et ironie : « C'était donc lui le Roi de Juifs, le Messie, le Fils de Dieu ? » Je ne la vois pas même imaginer, ne serait-ce qu'un instant, s'écarter tant soit peu, prendre ses distances, avec le corps de son Fils, comme si c'eût été pour elle une humiliation, un déshonneur d'avoir à s'occuper et à veiller sur le corps mort de celui qui s'est dit le Fils de Dieu.

Mais à ce moment même, ce qui anime la Vierge Marie, c'est sa foi qui brille dans son âme ; c'est son amour qui brûle en son cœur et qui la consume. C'est ainsi qu'elle est forte, comme une armée rangée en bataille. C'est ainsi qu'elle est une forteresse inexpugnable. Alors, qu'on cesse de toujours ergoter, et de reprendre sans cesse la querelle stérile, trois fois stérile, des Anciens et des Modernes. Et à défaut de ne plus pouvoir élever des murailles pour se protéger de l'ennemi qui est partout, il ne reste plus qu'à user de stratégies offensives pour mieux se défendre. Qu'au lieu de se recroqueviller sur soi-même, on parte à l'attaque ; qu'on se fasse apôtre après avoir allumé en son cœur l'incendie de la foi et de la charité ; qu'on parte, joyeux, léger, victorieux, pour travailler à la réforme indispensable de l'Eglise, à laquelle nous sommes tous appelés.

Et alors permettez-moi pour conclure de saluer des temps si heureux, où l'héroïsme est de règle ; où il n'y a plus de place, comme en temps de chrétienté, pour ceux qui veulent une vie chrétienne tout confort et sans efforts. Tôt ou tard, ceux-là, on va les prier de dégager ; et s'ils ne veulent s'armer dans l'Eglise militante, ils iront périr avec les mondains du siècle. Qu'on ne se laisse donc pas écraser par le mal. Nous

n'avons pas à en avoir peur. Le mal qui nous environne ne devient pour nous véritablement dangereux que lorsqu'il trouve en notre cœur une secrète complicité. Il faut donc vaincre le mal par le bien. « Vaincre ou mourir », telle est la devise que tous les saints nous laissent avant de partir.

**« Qu'on ne se laisse donc pas écraser par le mal. »**

Bien chers frères, que cette fête de la dédicace de l'église cathédrale du souverain pontife remette sous les yeux de notre foi ce mystère - grandiose - de l'Eglise, qui est le corps mystique du Christ. Que ce soit pour nous aussi l'occasion de ranimer en notre cœur l'amour et le zèle que nous devons avoir pour la maison de Dieu. Et que les incroyables nouvelles qui viennent de Rome inquiéter chaque jour nos âmes qui craignent le pire, ne viennent jamais, absolument jamais, amenuiser notre foi, désarmer notre courage, attiédir notre amour de l'Eglise. Car c'est plus que jamais le moment d'y aller.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Abbé Louis-Marie Berthe

### **Manifeste de Mgr Marcel Lefebvre La déclaration du 21 novembre 1974**

**Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique**, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

**Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.**

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Eglise, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Eglise.

**Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à dimi-**

**nuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Eglise depuis dix-neuf siècles.**

« S'il arrivait, dit saint Paul, que NOUS-MÊME ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Gal. 1, 8.)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Eglise.

**On ne peut modifier profondément la « lex orandi » sans modifier la « lex credendi ». A messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Eglise charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.**

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

**La seule attitude de fidélité à l'Eglise et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.**

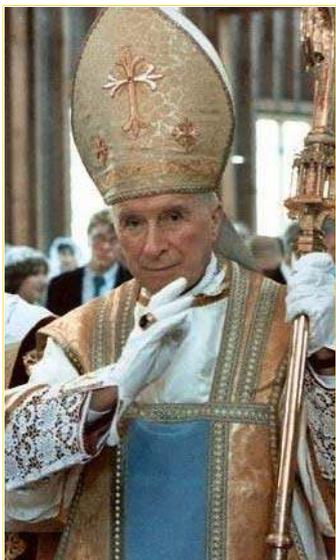
C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Eglise Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Eglise, par l'Eglise de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

**Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Eglise Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les « fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto ».**

Amen.

Mgr Marcel Lefebvre



## Saint Gautier (suite)

Saint Gautier avait aussi le don de prophétie. Un jour qu'il prêchait devant Mathieu I<sup>er</sup>, comte de Beaumont-sur-Oise, une dame scandalisa l'assistance par l'inconvenance de sa toilette et surtout par la robe à queue qui balayait la poussière. L'homme de Dieu ne put s'empêcher de lui reprocher son immodeste étalage. Cette évaporée se récria et annonça que le dimanche suivant, elle reviendrait en plus grand falbalas : « *Vous reviendrez, en effet, mais dans un état bien différent de celui que vous affichez aujourd'hui* » lui dit notre saint. Le lendemain, Gautier put à peine achever sa messe qu'il tomba malade. Il expira le 8 avril 1099, jour du Vendredi Saint, comme il l'avait annoncé. Le dimanche suivant, la dame qui avait scandalisé les fidèles fut transportée aux pieds du tombeau du saint abbé et regretta amèrement ses inconduites. Gautier fut canonisé en 1153.

Louis IX a grandi dans les appartements royaux installés à Pontoise, dans une fortification surplombant l'Oise et y a séjourné fréquemment après son mariage avec Marguerite de Provence. Il avait une vénération particulière pour saint Gautier. Un tableau, récemment restauré, le montre aux pieds du tombeau du saint, dans



l'église Notre-Dame de Pontoise.

Le tombeau de saint Gautier devint bientôt un rendez-vous de pèlerinage pour les aveugles, les boiteux, les sourds, les paralytiques et les malades de toutes catégories. Bien des guérisons aussi subites que miraculeuses s'y produisirent.

Pendant la révolution, de pieuses mains pontoisiennes enlevèrent le corps de saint Gautier de son tombeau et l'enterrèrent secrètement et anonymement dans le cimetière paroissial. On ne l'a pas retrouvé depuis.

Il reste une parcelle de ses reliques que l'on vénère toujours dans l'église Notre-Dame de Pontoise. Une autre est vénérée au Carmel de la même ville.

(source : *Les saints de Notre-Dame de Pontoise* par M. l'abbé Louis Lefèvre)

## Petite chronique

Le 14 septembre, en cette fête patronale du diocèse, reprenant une ancienne coutume, les fidèles de la chapelle Saint-Mathias processionnent dans les rues de Pontoise jusqu'à l'église Notre-Dame, où on vénère une antique statue de la Vierge qui a délivré, par deux fois, la ville de la peste.

Le 5 octobre, c'est la fête annuelle des chapelles de Conflans et de Pontoise, qui a regroupé plus de 130 fidèles dans la salle des fêtes de Conflans. La chorale polyphonique, augmentée de quelques amateurs, est venue cette année donner une atmosphère musicale à cette journée paroissiale.

Le 30 novembre, Monsieur l'abbé Lorans est venu nous sortir du sommeil par ses exhortations, à l'occasion de la récollection de l'Avent qui a réuni une petite cinquantaine de personnes.

Enfin, grâce aux bons soins de l'ACVO, le site des chapelles de Conflans et Pontoise se trouve remis à jour.



## Carnet

**Sépulture** : le 24 septembre, Jeanne Fajardy, âgée de 2 jours.

**Fiançailles** : le 12 octobre, de M. François-Xavier Gréard et de Melle Clotilde Hennequin.

le 16 novembre, de M. Antoine Schmidt et de Melle Maria Carrière.

**DENIER DU CULTE** : pour l'entretien de vos prêtres, à adresser au Prieuré.

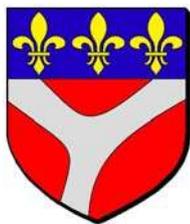
**DON A LA CHAPELLE** : pour l'entretien des bâtiments et les charges de fonctionnement, à adresser à la chapelle.

Soyez, dès à présent, vivement remerciés pour votre offrande. Les petites rivières font les grands fleuves, mais si les rivières se tarissent, tout s'assèche...

*Un reçu fiscal peut vous être délivré :*

*pour les particuliers : 66% du don est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.*

*pour les entreprises : 60% du don est déductible de l'impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.*

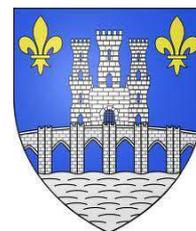


## Chapelle Sainte-Honorine

66, rue Maurice Berteaux - 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

(face au parking de la mairie)

Tel./Fax 01 34 90 15 40 - chapellesaintehonorine@orange.fr



## Chapelle Saint-Mathias

3, bd des Cordeliers - 95300 PONTOISE

Site de la Tradition Catholique à Conflans et à Pontoise : « conflans-pontoise.e-catho.com »

### Horaires habituels des offices de la semaine

#### Chapelle Saint-Mathias

**Dimanche** : 8h00 Chapelet et Confessions - 8h30 Messe chantée.

**Mercredi** : 18h00 Chapelet et Confessions - 18h30 Messe. *(se renseigner)*

#### Chapelle Sainte-Honorine

**Dimanche** : 10h00 Chapelet et Confessions - 10h30 Messe chantée.

**Jedi** : 8h30 Messe. *(se renseigner)*

**Vendredi** : 18h00 Chapelet et Confessions - 18h30 Messe.

*(1<sup>er</sup> vendredi du mois : Messe chantée et Salut du Très Saint-Sacrement).*

**Samedi** : 8h00 Confessions - 8h30 Messe.

*(1<sup>er</sup> samedi du mois : 8h30 Messe chantée et Salut du Très Saint-Sacrement).*

**M. l'abbé Louis-Marie Berthe** peut être joint :

*(vendredi, samedi, dimanche)*

à la Chapelle Sainte-Honorine : 01 34 90 15 40

*(lundi, mardi, mercredi, jeudi)*

au Prieuré Saint-Jean :

01 30 33 58 07

adresse électronique : louismarie.berthe@gmail.com

Une permanence est assurée le samedi *(uniquement sur rendez-vous)* : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

### Dates à retenir

#### Décembre

- lundi 8** : Fête de l'Immaculée Conception.  
Procession dans les rues de Conflans  
après la Messe de 19h30.
- vendredi 12** : Cours de doctrine approfondie.
- samedi 13** : Journée travaux.
- vendredi 19** : Réunion de la Milice de Marie.
- samedi 20** : Ménage de la chapelle Sainte Honorine.
- mercredi 24** :
- Sainte-Honorine (23h00)** : Veillée de Noël.

#### jeudi 25 :

**Sainte-Honorine (0h00)** : Messe de Minuit.

**Saint-Mathias (8h30)** : Messe de l'Aurore.

**Sainte-Honorine (10h30)** : Messe du Jour, précédée du chapelet et des confessions.

**mercredi 31 (18h00)** : Messe avec le Te Deum et Salut du Très Saint-Sacrement.

#### Janvier 2015

**jeudi 1<sup>er</sup> (9h00)** : Messe chantée avec le Veni Creator.

**dimanche 25 (14h30)** : Intervention de M. Jean-Yves Nerriec - « Devenir missionnaire en terre d'islam ».

#### Autre date

**samedi 30 mai** : Confirmations à Jouy-Mauvoisin.

La Communauté du Prieuré Saint-Jean vous souhaite un saint et joyeux Noël.



#### INTENTIONS

#### DE LA CROISADE DU ROSAIRE

**novembre** : les croisés défunts et les âmes du purgatoire.

**décembre** : pour hâter le triomphe du Cœur Immaculé de Marie.  
*(annoncé à Fatima le 13 juillet 1917)*

**tous les vendredis** : la conversion des musulmans.



#### INTENTIONS

#### DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

**novembre** : pour les âmes du purgatoire et les mourants.

**décembre** : en réparation pour les péchés qui crient vers le ciel.